



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/109

**Thème : INSTITUTION
ET VIE POLITIQUE 2**

**Objet : Création d'une
commission
stationnement.**

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

Vu la délibération n° DEL 2020.07.29/073 du 29 juillet dernier, portant création des commissions communales permanentes ;

Considérant la construction de nombreux logements et de places de stationnement sur voirie dans le cœur de ville, les rénovations des parkings en ouvrage, l'expérimentation de la piétonisation de la rue Centrale cet été, la multiplication des places en tarif bleu sont autant d'éléments qui favorisent les changements des pratiques de mobilité et de stationnement, auxquels la commune doit s'adapter ;

Au vu de ce constat il apparaît pertinent de créer une commission dédiée qui pourra appréhender globalement la question du stationnement, d'analyser les atouts et les faiblesses des dispositions existantes et de proposer des améliorations coordonnées avec les aménagements urbains envisagés à court et à moyen terme ;

La commission élira son Vice-Président dès sa première réunion.

La commission sera composée de 8 membres, en plus du Maire président de droit, soit 6 membres pour le groupe « Demain Briançon », 1 membre pour le groupe « Briançon d'abord » et 1 membre pour le groupe « Briançon citoyenne ».

Membres représentant « Demain Briançon » :

- Jean-Marc CHIAPPONI ;
- René MICHEL ;
- Élisabeth FAURE ;
- Hervé BOULAIS ;
- Claire BARNÉOUD ;
- Corinne FAURE-BRAC.

Membre représentant « Briançon d'abord » :

- Natalia SERTOUR.

Membre représentant « Briançon Citoyenne » :

- Francine DAERDEN.

L'article L. 2121-21 du CGCT dispose que *"le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin"*.

La désignation des membres des commissions est effectuée au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'y renoncer.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accepter la création de la commission municipale permanente « stationnement » ;
- De renommer la commission « Environnement-Transports-Déplacements-Stationnement-Travaux » créée le 29 juillet 2020 par le conseil municipal (délibération n° DEL 2020.07.29/073) « Environnement-Transports-Déplacements-Travaux »
- De ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission municipale stationnement ;

- De désigner les membres suivants pour siéger à la commission :

Membres représentant « Demain Briançon » :

- Jean-Marc CHIAPPONI ;
- René MICHEL ;
- Élisabeth FAURE ;
- Hervé BOULAIS ;
- Claire BARNÉOUD ;
- Corinne FAURE-BRAC.

Membre représentant « Briançon d'abord » :

- Natalia SERTOUR.

Membre représentant « Briançon Citoyenne » :

- Francine DAERDEN.

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 2 DEL
2020.10.01/109

PUBLIÉ LE **14 OCT. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.



Blank lined area for writing.

